

L'Arche

Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Juin 2006

L'Arche Sous l'Arc en Ciel – Revue trimestrielle éditée par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri – Prix unitaire 2,5 euros - Abonnement 8 euros.

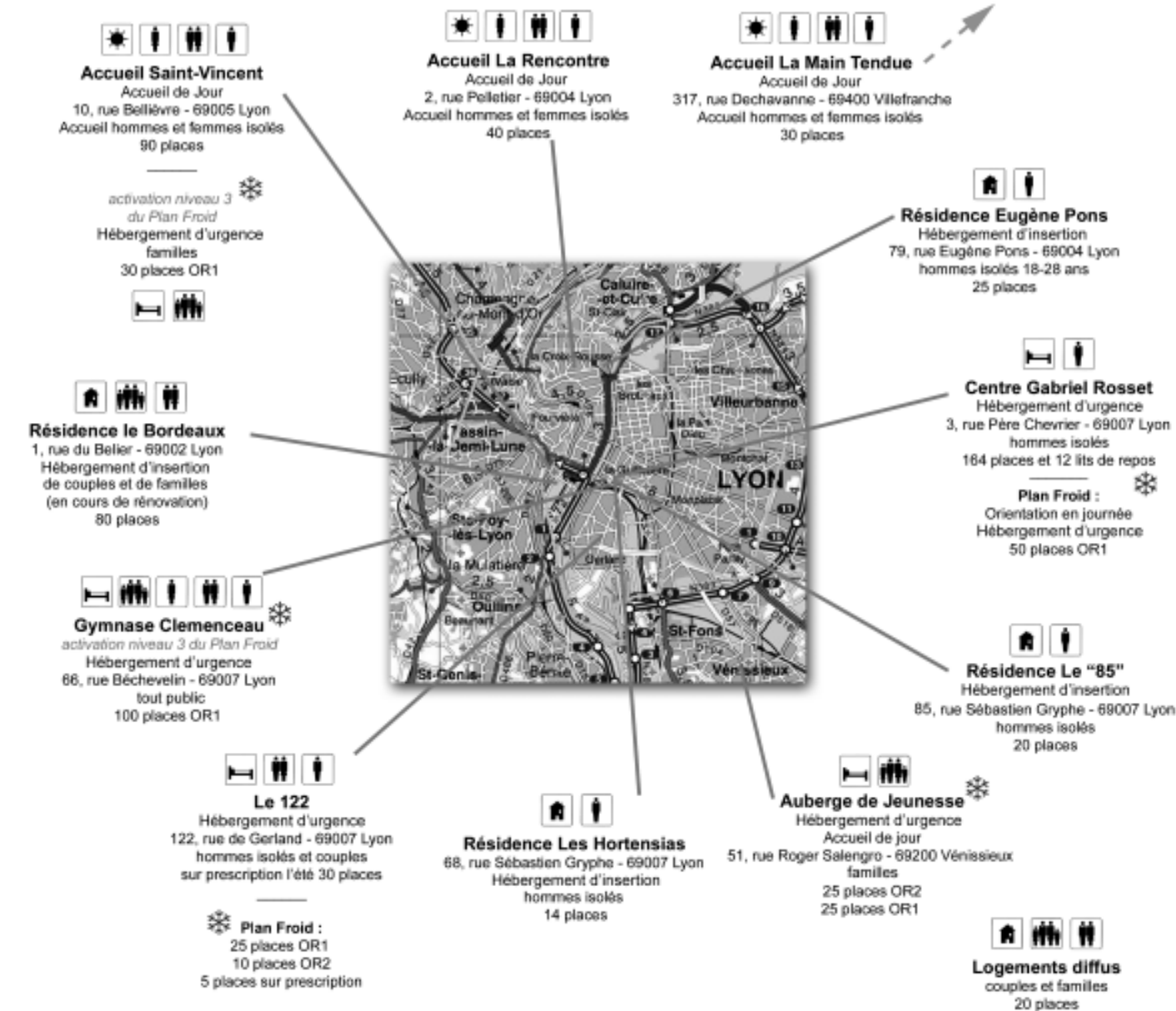
Une révolution tranquille et préparée
La première recyclerie du Grand-Lyon
Assemblée générale

le foyer
Notre-Dame des Sans-Abri

3, rue Père Chevrier – 69361 Lyon Cedex 07
Tél. 04 72 76 73 53 – Fax. 04 72 76 73 71
Site internet : www.fndsa.org
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique – CCP 282629 D Lyon

N° 212

Plan du dispositif d'accueil du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



Total des places proposées :

Accueils de jour : **160** places
Hébergement d'insertion : **159** places
Hébergement d'urgence été : **206** places
Hébergement d'urgence Plan Froid : **366** places
à noter le renforcement des équipes "115" pendant le Plan Froid

Légende

 Hébergement d'urgence
 Hébergement d'insertion
 Accueil de jour
 Femme isolée
 Couple
 Famille
 Homme isolé
 Ouverture Plan Froid

OR1 : places d'hébergement d'urgence gérées directement par le 115
OR2 : places attribuées par un travailleur social.

- Veille Sociale -

- **Téléphonique** - réception des appels du « 115 ».

- Insertion -

- **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.)** - pour 25 jeunes de 18 à 28 ans.
- **Service d'Insertion** - 69 Employés en Insertion et 51 hommes et femmes en contrats aidés, suivis en 2005. *Accompagnement global comprenant une remise au travail et une formation pour un retour progressif à l'autonomie.*
- **Mission Emploi-Formation** - 105 suivis permanents. *Accompagnement vers l'emploi et la formation des résidents de la SA d'HLM Gabriel Rosset, ainsi que de l'ensemble du public suivi par les services de l'Association.*

- Action Familles -

- **Accueil et Accompagnement** des familles en errance.
- **Accompagnement social des 1 400 familles** des logements de la S.A. d'HLM Gabriel-Rosset. *Accompagnement social de proximité, trajectoire résidentielle, soutien scolaire, animation, développement local, vacances familiales, missions d'urgence.*

Tous les renseignements sur www.fndsa.org

Sommaire

Missions du Foyer	2
Editorial	3 à 5
Bénévole au Foyer	31
Dons et Legs	31

Brèves

Agenda	
Inauguration	
Concerts	
Décès	
Vacances familiales	6

Vie du Foyer

En Quête	7
La première recyclerie du Grand Lyon	8

Assemblée générale

Assemblée générale	9
Rapport Moral	10 à 13
Rapport d'activité	13 à 25
Rapport du trésorier	25 - 27

Social

Dossier souffrance	28 - 29
--------------------	---------

Spiritualité et Culture

La Résurrection	30
-----------------	----

Rédaction

Directeur de rédaction :

Bruno de Boissieu

Rédacteur en chef :

Bruno de Boissieu

Comité de rédaction :

Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

Dépôt légal :

1^{er} trimestre 2006

Directeur de la publication :

Bruno de Boissieu

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML

69850 St Martin-en-Haut

Une révolution tranquille et préparée

Des hommes qui se succèdent et une tradition qui se perpétue ...

■ *L'année 2005 a vu le départ de notre ancien directeur M. Samuel Guinard, après dix années consacrées au développement de l'Association.*

Ce fut un directeur important, dont beaucoup d'entre vous ont pu apprécier la clarté de ses exposés, en particulier lors des Assemblées générales. Grand aussi par son sens de l'humain, et la précision de ses analyses quant à l'adaptation de nos structures à l'égard de l'évolution de notre entourage.

■ *Lui a succédé récemment, M. Alexandre Frédéricq, jeune directeur de 34 ans, fort d'une expérience due à ses douze années de travail au Foyer où il a gravi tous les échelons et conquis un DESS de gestion d'entreprise sociale.*

■ *En mai 2006, signalons le départ de notre Président M. Bruno de Boissieu, après un quinquennat où il a conduit l'association avec courage et lucidité.*

Travailleur infatigable, soucieux de précision, profondément imprégné de la spiritualité, source de notre association, il a mené de front une dizaine de chantiers importants. Son action a largement contribué à faire du Foyer, probablement, une des plus importantes associations régionales, en France, vouées à l'urgence et l'exclusion.

Pour avoir vécu presque quotidiennement à ses côtés, j'ai la conviction qu'il restera comme l'un des grands présidents qu'a connus le Foyer.

■ *Lui succède donc à la présidence du Foyer, M. Yves Perret (photo).*

Administrateur depuis 1998, membre de l'ancien bureau, il est devenu il y a quelques années, le président de la Banque Alimentaire du Rhône, organisme associatif indispensable aux autres associations humanitaires.

Sous son impulsion et celle de l'équipe dont il a su s'entourer, la Banque Alimentaire du Rhône a triplé ses capacités d'intervention, au grand bénéfice de tous. Yves Perret s'y est révélé un homme d'équipe et de décision.

Il est, par ailleurs, apprécié de tous les salariés et bénévoles qui l'ont connu lorsqu'il oeuvrait quotidiennement au Foyer comme bénévole.

■ *Enfin, M. Bruno de Boissieu, laisse en s'effaçant, une équipe d'une quinzaine de bénévoles et de membres du bureau précisément associés à la vie de chacun des secteurs clés de l'association.*

Citons dans le désordre : l'accueil des passagers, les familles des cités Gabriel Rosset, la formation, le recrutement des bénévoles, les services généraux, les activités marchandes (Bric à Brac – Collecte – Tri), le suivi des donateurs, la Quête, les enveloppes de Noël, l'éthique et la spiritualité, la gestion administrative et comptable, les relations avec le monde économique, la gestion du patrimoine, l'organisation des événements, etc.



Malgré sa rapidité, un développement du Foyer bien maîtrisé

■ *Rapide, le développement du Foyer est dû à la nécessité de faire face à des besoins sans cesse nouveaux.*

■ *Si le nombre de nos passagers accueillis tend à se stabiliser depuis une année, il avait presque triplé depuis dix ans. Mais surtout, le profil de ceux-ci a considérablement évolué. Les hommes sans logement, mais assurés d'un travail, ou proches de l'emploi, existent encore chez nous, mais sont en nette minorité. Le passager type devient un homme profondément atteint psychiquement, dégradé physiquement (cancers, gangrènes, etc.).*

« Le Passager type, devient un homme profondément atteint psychiquement, dégradé physiquement

... »

Les décès nombreux surviennent à l'âge de 45/55 ans. Le problème de ces hommes ne se situe pas pour l'essentiel au niveau de la pauvreté, mais dans une dégradation consécutive à une longue exclusion de notre société où le faible ne trouve plus sa place.

Il a fallu multiplier les lieux d'accueil (une douzaine aujourd'hui) : lieux d'accueil de jour, de nuit, de jour et de nuit ; pour hommes seuls, pour familles, pour passagers âgés ; ou accueils mixtes lorsque cela est possible. D'où la location, voire l'acquisition de nouveaux immeubles avec leur mise en conformité. D'où l'augmentation indispensable du nombre de travailleurs sociaux et de bénévoles.

Enfin, après une longue période d'observation, le Foyer, fidèle aux missions qui lui ont été fixées par Gabriel Rosset, a renforcé sa

présence dans les cités de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset avec un projet d'accompagnement au logement des familles en provenance de la rue, mis en place avec et grâce au Conseil Général du Rhône.

Car là aussi, phénomène nouveau et inquiétant, il se trouve de plus en plus de familles en situation régulière en errance dans les rues...

Cette accumulation d'activités nouvelles se passe, pratiquement sans douleur, grâce à deux facteurs essentiels :

■ *Un encadrement le plus souvent issu de l'interne, dont la mobilisation s'avère permanente.*

Il peut se produire n'importe quel événement à quatre heures du matin, jours ouvrables comme jours fériés, et nous sommes certains que trois ou quatre cadres du Foyer sont à même d'arriver en urgence, prêts à assumer toutes les initiatives nécessaires.

■ *Sur un tout autre plan, nous faisons procéder, en dehors du travail de notre Commissaire aux comptes, à des audits financiers et sociaux par des organismes spécialisés et ceci, alternativement tous les deux ans.*

Riches de propositions, ces audits jusqu'ici se montrent rassurants quant à la solidité du Foyer et son adéquation aux missions qui sont les siennes.

Demeurer dans l'avenir au service des plus démunis

Une remise en cause permanente

■ *M. Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU Social à Paris, évoquait dans un de ses récents ouvrages* les risques encourus par les associations dont le fondateur avait disparu.*

Celles-ci ont tendance à remplacer le charisme, la foi, l'imagination, l'audace de leur fondateur par une organisation sans faille, capable d'assurer leur pérennité. Certes, elles peuvent ainsi réussir à perdurer, mais au risque d'une rigidité grandissante. Au risque de perdre leur spontanéité, leur désintéressement ; au risque de perdre progressivement leur âme.

Le Foyer n'est pas à l'abri d'une telle dérive

Prenons pour cela deux exemples :

■ *Certains passagers, par leur violence, leur inconséquence, risquent de mettre notre col-*



Photo : Le Progrès



Photo : Jean-Philippe Ksiazek

« Il nous revient d'aider le malade, le faible, l'exclus, à reprendre confiance dans des valeurs d'égalité, de partage et de respect qui sont celles du Foyer. »

lectivité en péril. Après plusieurs sanctions (renvois provisoires), il arrive que certains soient exclus définitivement. C'est-à-dire, retour à la rue.

A ceux-ci, Gabriel Rosset irait certainement retendre la main, quel qu'en soit le risque. Il nous faut prévoir pour eux d'autres structures qui puissent les accueillir, quelle qu'en soit leur capacité de nuisance.

■ Périodiquement, des vagues de populations déracinées traversent notre région. Nous avons connu, récemment, le scandale d'une centaine de familles vivant dans un cloaque, sans aucun espoir, dans le quartier de Gerland. A cette époque, le Foyer n'a pu réunir les moyens matériels suffisants pour agir.

Parmi les quelques terrains qu'il possède encore, le Foyer devrait penser à s'en réserver un ou deux et, si possible, les équiper en eau, électricité, égouts. Des bungalows pourraient y être installés : hébergement d'urgence, en cas d'événement aujourd'hui imprévisible, mais qui se produira sûrement un jour ou l'autre.

Malgré l'urgence, une action en profondeur

Si le Foyer sait accueillir, loger, soigner, les hommes seuls et les familles dans l'urgence, et même accompagner certains dans leur douleur physique et mentale, il éprouve parfois des difficultés à assurer le prolongement de cette action.

Et pourtant, nous sentons la nécessité d'accompagner plus loin la personne atteinte de troubles psychiques légers ou non irréversibles ; de devenir plus performants dans la recherche d'emploi, de logement ; d'aborder de front les problèmes de l'alcoolisme ; de mieux restructurer les familles avant de leur obtenir un logement autonome.

Il existe une certaine opposition entre nos capacités à faire face à l'urgence (qui sont essentiellement : travail, dévouement, charité, initiative), et les exigences en matière d'organisation qu'exige un travail en profondeur. Il nous faudra dépasser ce dilemme.

Créer des synergies avec le monde associatif

Dans le même ordre d'idée, le Foyer ne peut pas créer et gérer toutes les activités spécifiques nécessaires à un retour à l'équilibre d'une famille ou d'une personne.

Il nous faudra apprendre à mieux collaborer avec d'autres structures spécialisées qui œuvrent dans notre région ou sur le plan national. En bref, il conviendra d'élaborer et de maintenir vivant un véritable réseau couvrant la totalité des besoins sociaux, culturels, économiques, etc.

Pour les générations montantes, revenir aux valeurs essentielles

M. Rosset avait confié au Foyer, en partant, environ 1.500 familles logées en périphérie de Lyon dans des situations précaires.

Avec l'évolution des mœurs, de la situation économique, de la composition des nouvelles familles, les problèmes se sont complexifiés à tel point que nous avons du mal à savoir par quel bout commencer. Nous avons besoin, pour cela, de revenir à l'essentiel : la famille et ses valeurs fondatrices.

Une éthique claire, partagée par tous, et l'avenir du Foyer en sera assuré

« J'étais un étranger et tu m'as accueilli »
« J'avais froid et tu m'as réchauffé »
« J'avais faim et tu m'as donné à manger »

Ces passages de l'Évangile, parmi d'autres, ont généré les engagements de notre fondateur Gabriel Rosset.

Notre société, privée de sens et d'idéologie, privilégie un consumérisme excluant toute autre valeur. Il nous revient d'aider le malade, le faible, l'exclu, à reprendre confiance dans des valeurs d'égalité, de partage et de respect qui sont celles du Foyer.

Unis dans une même éthique : professionnels, bénévoles, donateurs, amis et partenaires, ainsi que nos usagers, c'est dans nos cœurs et dans nos mains que se trouve placé l'avenir du Foyer.

Denys Trossat
Administrateur

* «OUT : l'exclusion peut-elle être vaincue ?»
Editions Robert Laffont

Agenda

- **Appel urgent** - bénévoles pour l'Accueil du soir

✿ **De Juin à Septembre inclus,**

le Foyer ne ferme pas ses portes pendant l'été et, malheureusement, un grand nombre de **bénévoles** nous font défaut pour **l'accueil du soir** durant ces périodes. Merci de contacter le standard au 04 72 76 73 53 si vous êtes disponible.



✿ **16 et 17 septembre :** Journées portes ouvertes au Centre Gabriel Rosset.

Venez visiter ou revisiter cette structure au 3 rue Père Chevrier Lyon 7ème, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Inauguration des locaux rénovés de l'Accueil La Main Tendue

Petite visite guidée, le 7 avril dernier, par l'équipe caladoise, lors de l'inauguration des travaux d'amélioration des locaux.

Ils étaient fiers de nous présenter ainsi :

- des sanitaires refaits à neuf, permettant aux accueillis de disposer d'une douche et d'un peu plus de confort pour l'hygiène et la santé. Ils peuvent drénivant laver leur linge grâce à l'installation d'une machine à laver et d'un sèche-linge (offerts par la Croix-Rouge) ;
- un bureau garantissant la confidentialité des entretiens ;
- et enfin, autre nouveauté, et pas des moindres, l'ouverture au premier étage d'un point de vente type Bric à Brac ou se côtoient vêtements, chaussures, vaisselle... à tout petits prix.



M. Marc Chizelle, fondateur et responsable de cette antenne à Villefranche sur Saône, a réaffirmé que l'objectif est d'assurer l'indépendance financière de cet accueil de jour. Pour cette rénovation de locaux, il a pu compter sur le développement du mécénat local, en particulier avec le concours de la Caisse d'Épargne, ou encore la Mairie de Villefranche par le biais de l'opération des « Arbres de la Solidarité ».

Pour remercier tous ceux par qui cette structure devient « *un lieu ou l'humanité a un sens* », M. Chizelle a remis une rose à chaque membre de l'équipe.

Concerts - Mozart et Haydn

Au chapitre projets-loisirs pour les mois à venir, il y a bien sûr des prévisions de repos, et même de vacances pour certains et, pour l'étape post-estivale, un projet musical initié par une équipe conjointe « chœur lyrique-bénévoles » pour deux concerts prévus en octobre.

Cela paraît bien loin, mais retenez quand même ces deux dates dans vos projets de sortie :

- le **20 octobre** à l'église Saint-Bonaventure à Lyon
- le **22 octobre**, à la chapelle de Notre-Dame de Mongré à Villefranche-sur-Saône.

Merci de les faire connaître autour de vous et bonnes vacances.

Colette et Jacques Bret

Décès

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès le 15 avril de **Madame Gabrielle Mercier-Delarc**, bénévole au Bric à Brac de la Croix-Rousse. Elle a contribué par sa gentillesse et son dévouement à son nouveau développement. Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances et remercions les donateurs qui se sont manifestés lors de ses obsèques.

Nous avons été informés du décès le 13 juin de **Madame Hélène Vernazobres**, bénévole au Bric à Brac de Vaise. Très active, elle a été la fondatrice du rayon livres de ce magasin. Le Foyer adresse à tous ses proches ses sincères condoléances.

Nous vous informons également du décès le 31 mai de **Monsieur Laurent Rojon**, passager de l'accueil de jour « la Rencontre » et de « l'Accueil Saint Vincent », à l'âge de 38 ans.

Bulletin de soutien aux Vacances familiales 2006

Le Foyer organise, depuis quelques années déjà, des vacances familiales. Ces séjours en semi-autonomie, au profit de familles de la SA d'HLM Gabriel Rosset, permettent, à plus de 200 personnes qui ont de faibles ressources, de découvrir un lieu, comme cette année, les Landes. Un séjour tel que celui-ci revient à environ 160 euros par personne. Toute participation financière de votre part sera accueillie avec reconnaissance.

Je souhaite participer à hauteur de _____ euros, pour aider une famille à partir en vacances.
Monsieur ou Madame : _____
Adresse : _____

En Quête de la réussite



*Une fois par an,
plus de 1.000
bénévoles,
témoins du Foyer
dans la rue.*

*Du dédain,
du froid, des
injures parfois,
mais aussi
des grands
moments
d'échanges,
de nombreux
témoignages
de soutien...*

10 et 11 mars, de très bons résultats

Depuis quelques années déjà, les sommes récoltées sont en constante augmentation grâce à l'implication de toute l'équipe de la quête et notamment de M. Jean Cadet, responsable de cette manifestation. Celui-ci a choisi de partir vers d'autres horizons. Le Foyer tenait ici à remercier cet homme discret, qui, depuis six ans, a travaillé à la réussite de la quête.

Ainsi, le résultat pour cette campagne 2006, s'élève à **73 200 euros**, soit une hausse de **4%** par rapport à 2005.

Un grand bravo à tous les quêteurs qui ont su se mobiliser encore cette année, et à l'année prochaine !

Quête du Foyer avec le service Insertion « un moyen de partager »

Samedi 11 mars 10 heures. Le service Insertion s'est mobilisé pour cet événement annuel qu'est la quête du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Depuis plusieurs semaines, employés en insertion et membres de l'association L.E.O. les Hauts de Saône s'activent pour faire de ce moment, en plus d'une occasion de récolter des fonds, et d'agir ensemble.

L'idée : créer des groupes de quêteurs composés de bénévoles et d'employés, pour renforcer les liens, partager les remerciements et les sourires, la générosité des donateurs, mais aussi les refus et parfois l'indifférence des passants.

Pour **Jean-Louis**, qui regrette de n'avoir fait que la matinée, « *participer à la quête, c'est normal et important. C'est bien pour le Foyer ! Quel que*

soit le résultat c'est déjà pas mal ! Le plus difficile, c'est avant la première pièce ».

Objectifs atteints

Mais pour rendre ce moment plus festif, depuis l'an dernier, le service voulait organiser une vente de crêpes. C'est chose faite. Ainsi, six employés en insertion et quinze membres du L.E.O. et leurs amis se sont partagé des vacances de 10 heures à 18 heures devant les entrées du centre commercial « La Part Dieu » et de son magasin Carrefour. Malgré le froid et surtout la pluie qui a failli compromettre la vente de crêpes, les objectifs ont été atteints : 1.040 euros de récolte pour la quête et 146 euros pour les crêpes. Et surtout un moment de partage : échanges, rires, aides réciproques entre bénévoles et employés en insertion. Nul doute que le rendez-vous a été pris pour l'an prochain.

Ils l'ont dit :

■ **Éric**, pour qui c'est la première participation, associe la quête à la manche qu'il a pu faire il y a quelque temps : « *On va faire la manche ! Tu vas vers les gens, avec ma gueule, ils donnent...* » Éric a le contact facile, il va sans problème vers les gens pour leur dire : « *Madame, une petite pièce pour les sans abri ?* ». Sa bonne humeur a rendu les gens souriants et généreux...

■ **René**, volontaire un peu trop réservé : « *C'est pas évident de trouver sa place, et la bonne place... Les gens passent sans me regarder.* »

■ **Hassan**, aux crêpes, a pris le relais de deux bénévoles du L.E.O. : « *Je ne fais pas la quête, je fais les crêpes* ». Même s'il reconnaît que participer à l'un c'est agir pour l'autre. Et surtout le plus important : « *C'était assez sympathique et nous avons passé une bonne journée.* »

E. Selles



Le L.E.O. qu'est ce c'est ?

Le L.E.O., Leadership, Experience, Opportunity, est une association de services qui réunit des jeunes âgés de 18 à 32 ans, partout dans le monde (130 000 bénévoles), avec une devise : « **Nous servons** ».

Les objectifs sont clairs : apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin et mener à bien des projets à caractère social, humanitaire et culturel, le tout dans la convivialité et la bonne humeur !

Depuis environ six ans, le club L.E.O. les Hauts de Saône, composé de Marion, Ève, Charlotte, Camille, Caroline, Émilie et Rémy, intervient régulièrement comme bénévole auprès du service Insertion. Ils participent bien sûr à la quête, mais viennent aussi partager des moments d'échanges au Nouveau Monde, autour d'un café, de jeux et diverses activités...

Contact : emilieselles@yahoo.fr



La première recyclerie du Grand-Lyon

Première du genre, la recyclerie du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a fait une apparition remarquée dans la déchetterie du 9ème arr. de Lyon.

Ce nouveau lieu de dépôt de dons vient ainsi accroître les possibilités déjà offertes aux Lyonnais d'aider le Foyer

Le 5 mai dernier, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, l'Armée du Salut et les exploitants des déchetteries signaient une convention avec le Grand Lyon, concernant la mise en place de recycleries au sein même des déchetteries de la collectivité.

Le Foyer, dès son origine, a fait appel aux Lyonnais afin de le soutenir par des dons particuliers. Ainsi, ce sont plus de 700 tonnes de vêtements et 3.000 m³ de meubles et objets divers qui nous sont généreusement adressés. Toutes ces marchandises servent, en priorité, à aménager des logements, vêtir des personnes, équiper des ménages. Le surplus est vendu dans nos Bric à Brac pour financer nos activités sociales, et notamment l'insertion sociale et professionnelle de nos usagers.

L'ouverture de la recyclerie formalisée par la signature de cette convention, représente pour le Foyer le prolongement du soutien individuel, désormais conforté par le Grand Lyon et l'entreprise Nicollin gestionnaire du site. Elle est également l'occasion pour notre association, de réaffirmer son positionnement face aux réalités de notre époque.

■ La société de surconsommation dans laquelle nous vivons génère des « déchets » qui, très souvent, peuvent faire le bonheur, voire même représenter le minimum vital de milliers d'hommes et de femmes exclus.

Le savoir-faire du Foyer, c'est la valorisation de produits, soit-disant « déjà consommés », à destination d'un public privé des conditions minimales d'existence et de confort.

■ Notre société est, de surcroît, de plus en plus intraitable vis-à-vis des personnes qu'elle considère comme peu, ou pas assez performantes. Le rendement est devenu le seul critère d'évaluation. Le savoir-être du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, c'est au contraire porter un regard dénué de

jugement sur ceux et celles qui frappent à notre porte, leur donner une chance en faisant abstraction de leur seule rentabilité.

Aussi, la signature de cette Convention, permet au Foyer :

- de pouvoir bénéficier de la générosité de nouveaux donateurs qui n'avaient peut-être pas connaissance de son action ;
- de créer des postes de travail au sein de la recyclerie pour des personnes exclues du marché du travail depuis de très longues années ;
- de se positionner en tant que partenaire des collectivités publiques, en l'occurrence le Grand-Lyon, pour imaginer et mettre en place des projets innovants au bénéfice du plus grand nombre.

Bruno de Boissieu

Dépôts de dons et Collecte

■ Service Collecte

Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux.

Tél. : 04 37 37 49 72

■ Guillotière

85 rue Sébastien Gryphe - Lyon 7ème

Vêtements, chaussures, linge de maison, ... propres et en bon état.

Tous les jours, week-end et jours fériés compris, de 8h00 à 20h00.

■ Quai Gillet

58 quai Gillet - Lyon 4ème

Tél. - Fax : 04 78 39 32 95

Meubles, matériel Hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

■ Recyclerie

Déchetterie de Vaise

82 avenue Sidoine Apollinaire - LYON 9ème

Tél. : 04 78 47 10 57

Meubles, matériel hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots vêtements, chaussures, linge de maison... en bon état.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le samedi : 8h30 à 18h30.

Dimanche : de 9h à 12h

Assemblée Générale

19 mai 2006

L'assemblée Générale a rassemblé 300 personnes le 19 mai dernier à la salle de la Ficelle. A l'issue de la lecture des rapports concernant l'exercice 2005 (pages 10 à 27), Jean Borys a lu le texte suivant, que l'Arche a souhaité vous faire partager.

Nous sommes tous ici présents, donateurs, personnel salarié, et bénévoles les fils d'une longue lignée commencée il y a longtemps, tous épris de cette vieille charité lyonnaise.

Avant de mourir en 1974, voici ce que Gabriel Rosset pensait de son œuvre :

« Le Foyer a poussé comme un arbre, bourgeon après bourgeon, le tout se mettant en place comme dans la vie, il peut nous surprendre par des développements nouveaux et insoupçonnés, si Dieu le veut.... ! »

Le 6 février 1970, il écrivait :

« Dans l'ensemble, l'œuvre s'enracine, devient plus forte. Mon Dieu, faites que tout ne s'écroule pas à mon départ, faites que le diable ne la coupe pas de ses racines »

A vous de constater que le Foyer a grandi en conservant son éthique d'origine et prévoyant que la relève la maintienne aussi.

Un autre passage de ses écrits que je soumets à votre réflexion :

« J'aime ceux qui se présentent comme bénévoles avec enthousiasme !! L'enthousiasme est un courant divin qui passe dans nos cœurs et nos esprits, il nous rend capable de nous surpasser, de parler, de penser, d'agir presque divinement »

Avons nous tous cet enthousiasme ?

Gabriel Rosset, de santé fragile, avait choisi de rester célibataire, il aurait souhaité avoir des enfants ; voici une phrase sur ce sujet :

« Je souhaite avoir une vraie descendance, spirituelle celle-là, des fils selon l'esprit qui auront une vie saine, équilibrée, pour ne pas engendrer des esprits faux, des vaniteux, des énervés, des égocentristes... »

Sommes nous devenus ces fils que ce père désirait ?

Jean Borys

Le Conseil d'administration du Foyer s'est réuni le 30 mai, afin d'élire un nouveau président, en la personne de **Yves Perret**. Un nouveau bureau a été constitué, dont vous trouverez la composition ci-dessous :

Composition du Conseil d'administration et du Bureau :	
Administrateurs et membres du Bureau :	Autres Administrateurs :
Yves Perret <i>Président</i>	Hugues Danis
Alain Berger <i>Vice-Président</i>	Marcel Duc
Bruno de Boissieu <i>Vice-Président</i>	Dominique Mentré
Xavier Levrat <i>Vice-Président</i>	Habitat & Humanisme-Rhône <i>représenté par Hubert Quenette</i>
Jean Vuillermoz <i>Trésorier</i>	Administrateurs membres de droit :
Maurice Chesné <i>Secrétaire</i>	Société Saint-Vincent de Paul <i>représenté par Michel Vadon</i>
Chargés de mission :	Service diocésain de la Solidarité <i>représenté par Père Bruno Millevoye</i>
Georges Blezat <i>En charge du Pôle Bénévoles et des « Arbres de la Solidarité »</i>	Membres associés :
Danièle Desamais <i>En charge du Pôle Bénévoles et de la Formation Pôle Familles</i>	Marc Chizelle
Jean-Claude Thiollier <i>En charge du Pôle Bénévoles Familles et des « Arbres de la Solidarité » (Collectivités)</i>	Michel Paillard-Brunet
Denys Trossat <i>En charge du Pôle Familles, des « Arbres de la Solidarité » et du Comité des Amis</i>	
Membres associés :	
Jean Borys <i>En charge d'animations ponctuelles et du Vestiaire</i>	
Michel Lévy <i>En charge du fichier donateur et du fichier Arche</i>	
Michèle Louis <i>En charge de l'Accueil du Soir</i>	

Présentation des nouveaux administrateurs :

Mme **Michèle Louis**, mariée et mère de trois filles, ancienne secrétaire à la D.R.A.S.S. (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales), au service Santé et Environnement. Elle assure depuis trois ans la responsabilité de l'Accueil du Soir au Centre Gabriel Rosset, une fois par semaine.

Rapport Moral

Exercice 2005

Mise en place des projets en cours

Le rapport moral du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2005 se propose de faire tout d'abord le point sur la mise en place des projets en cours évoqués lors de l'Assemblée générale de l'année dernière dans le cadre des perspectives 2005.

Puis, nous ferons le point sur les ressources financières.

Enfin, nous aborderons les perspectives 2006.

Lors de la précédente assemblée générale, nous vous avons précisé qu'en 2005 les efforts du Foyer se porteraient plus particulièrement sur l'accueil et l'accompagnement des familles en provenance de la rue.

A ce sujet, rappelons que les familles concernées sont principalement :

- des familles monoparentales ayant subi un divorce ou une séparation,
- des familles dont les parents sont au chômage depuis longtemps,
- des familles « demandeurs d'asile » régularisées.

Rappelons également que ce projet consiste à mettre en place tout un dispositif d'accompagnement global avec des lieux adaptés à ce parcours d'intégration qui se veut progressif. Pour la mise en place de ce projet, il convenait donc de pouvoir disposer des logements d'urgence « situés » dans la Résidence Le Bordeaux, de logements dans certaines cités de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset, d'animateurs sociaux pour assurer l'accompagnement.

L'année 2005 a donc été utilisée pour réaliser l'ensemble de ce travail préparatoire. La rénovation du Bloc A de la Résidence Le Bordeaux s'est déroulée sur l'année 2005 pour se terminer dans le courant du mois de mars de cette année. La libération des appartements de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset destinés à recevoir ces familles accompagnées a été effective en fin d'année sur la cité de Villette d'Anthon. Le même processus est en cours sur les cités de Mions, Villeurbanne et Caluire. Le recrutement de travailleurs sociaux chargés de cet accompagnement s'est fait, en partie, sur le premier trimestre 2006.

C'est donc sur 2006 que l'action va être complètement effective et pouvoir se développer.



Les ressources financières

En matière de ressources financières, il convient de faire le point sur les subventions d'une part et les ressources propres d'autre part.

En matière de subvention, nous avons exploré en 2004 une baisse très significative de l'A.L.T. (Allocation de Logement Temporaire). En 2005, nous relevons une progression de cette subvention de près de 50.000 euros qui fait suite à nos interventions auprès de la DDASS.

En second lieu, il convient de souligner une progression des subventions de l'État au titre de la gestion du 115 qui fait suite à la demande faite par l'État pour un fonctionnement 24 h/24 de ce service et 7/7 j sur l'ensemble de l'année.

A souligner également, une progression des subventions en provenance du Département qui a pris en charge un test portant sur l'accompagnement des familles.

En ce qui concerne les ressources propres, celles-ci sont de deux natures, à savoir les recettes en provenance des Bric à Brac et des journées d'entraide d'une part, les dons et la quête d'autre part.

Les améliorations apportées en 2005 dans l'organisation des Bric à Brac et des Journées d'Entraide ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires de plus de 10 %.

Si nous pouvons nous féliciter de cette progression, car cette ressource financière est indispensable pour financer les actions sociales du Foyer, soulignons également que cette activité assure un service social car elle permet à des personnes ayant de faibles moyens d'acquérir à un prix modique des vêtements ou des biens de consommation courante.

Si l'approvisionnement des dons en nature faits au Foyer demeure satisfaisant en matière de vêtements, il est devenu insuffisant pour les autres objets en particulier les meubles. Des actions devront donc être menées à l'avenir pour prendre en compte cette situation en détérioration.

En ce qui concerne les ressources en provenance de la quête sur la voie publique, celle-ci sont en progression de 4 %. Cette augmentation résulte d'une organisation améliorée par la mise en place d'une équipe renforcée et par l'extension du territoire de la quête. A ce propos, soulignons la nécessité d'utiliser de nouveaux emplacements comme les grandes surfaces, compte tenu du fait que les églises drainent moins de pratiquants.

Quant aux dons en espèces, nous avons enregistré une légère baisse au niveau des particuliers. Ceci résulte du développement des campagnes très médiatisées lancées en 2005 pour des causes nationales ou internationales (Téléthon, Tsunami, par exemple).

En contrepartie, les dons faits par le monde économique de notre région sont en sensible progression, grâce, notamment, à l'opération « Les Arbres de la Solidarité », renouvelée pour la deuxième année consécutive.

A ce propos, nous tenons à souligner tout particulièrement l'action déterminante en cette matière du Comité des Amis du Foyer, présidé par Monsieur Alain Mérieux.

La campagne 2005 des Arbres de la Solidarité, qui s'est clôturée à la fin du mois de février 2006, a permis de récolter environ 383.000 euros.

Cette somme sera affectée sur 2006 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'administration.

Pour conclure le point financier, il convient de souligner que le Foyer a fait réaliser, en 2005, un audit financier comme il s'y était engagé vis-à-vis des financeurs. Un inspecteur du Département a procédé à cet audit.

Les conclusions ont mis en évidence le fait que les indicateurs retenus étaient satisfaisants à l'exception du délai de recouvrement des subventions, ce qui nécessite de disposer de fonds de roulement relativement élevés, c'est-à-dire de disposer de liquidités à court terme plus importantes.

Par ailleurs, il a été recommandé que le Foyer puisse mettre en place une comptabilité par établissement ou par grande fonction pour donner plus de lisibilité à la présentation des comptes.

Cette recommandation est mise en application par le Foyer dès 2006.

Perspectives 2006

Insertion par le logement

Comme cela a été évoqué dans la première partie du présent rapport, l'année 2006 verra la mise en place, de façon très opérationnelle du développement de l'insertion par le logement et l'accompagnement des familles dans le cadre d'un parcours résidentiel.

L'objectif est de pouvoir réinsérer par le logement 120 à 150 familles chaque année. Cet objectif devrait pouvoir être atteint dès lors que la rénovation de la Résidence Le Bordeaux sera complètement achevée, c'est-à-dire courant 2007.

Veille Sociale

Parmi les autres évolutions 2006 à évoquer figure le projet de réorganisation de la Veille Sociale :

La Veille Sociale, qui est composée de la Veille Sociale Téléphonique, de la Veille Sociale Mobile, de la Veille Sociale de Jour et du Pôle-Familles, est un dispositif d'accueil d'urgence initié par la DDASS et la Ville de Lyon et confié à trois associations :

- le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri,
- Régis,
- Entretemps.

Depuis la création de ce dispositif, des difficultés de coordination sont générées par le fait que les moyens utilisés dépendent





de trois structures différentes.

Un audit, commandé par la DDASS en 2004 a permis de dresser un état des lieux positif de ce dispositif tout en mettant en évidence ces difficultés. Parmi les préconisations faites par cet audit, figurait la création d'une entité autonome mise sous la responsabilité d'une direction opérationnelle unique. Si cette solution semblait convenir aux

deux autres associations, le Foyer avait manifesté son désaccord.

En dernier ressort, la DDASS a proposé l'organisation suivante, à compter du 1^{er} mai 2006 :

- Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri assure la gestion du 115 ;
- Entretemps, gestionnaire du Mail, chargé de l'accueil d'urgence des personnes en difficultés et notamment des familles, assure la gestion du Pôle Familles ;
- Régis assure le fonctionnement des équipes mobiles de la Veille Sociale (jour et nuit).

Cette nouvelle organisation proposée par la DDASS a été approuvée par le Conseil d'administration et se trouve à ce jour mise en place.



Le RELAIS SOS

Enfin, le dernier point à évoquer concerne la possibilité de reprise d'une partie des activités de l'association LE RELAIS SOS.

Créée en 1986, l'association LE RELAIS SOS a mis en place deux activités disposant d'un agrément de l'État, à savoir :

- une activité d'insertion pour des hommes et des femmes en situation précaire ;
- une activité d'accueil de jour, destinée à ces mêmes publics.

Une convention a été conclue entre l'État et l'association. Elle précise que cette institution s'engage à recevoir un établissement dénommé C.A.V.A. (transformé depuis en A.V.A.) pour 35 places réservées à des adultes des deux sexes, inadaptés sociaux.

Cette convention précise qu'il est annexé à la structure A.V.A. un Service d'Accueil d'Urgence (S.A.U.) de jour de 65 places. Une autre convention a été passée avec le Département pour assurer l'accompagnement de 120 bénéficiaires du R.M.I.

Cette association fonctionne depuis l'origine avec des équipes constituées de salariés et de bénévoles.

Depuis quelques années, cette structure a éprouvé des difficultés pour équilibrer son budget et recruter des bénévoles. C'est dans ce contexte qu'un contact a été pris avec le Foyer par la Présidente de RELAIS SOS, Madame Mannaz.

En ce qui concerne le Foyer, il convient de rappeler qu'au cours de ces quatre dernières années, celui-ci a été amené à créer un accueil de jour à Villefranche, dénommé « L'accueil La Main Tendue » et à reprendre la gestion de l'accueil de jour « La Rencontre » situé à la Croix-Rousse puis plus récemment l'accueil St-Vincent dans le quartier St-Jean, à Lyon. En reprenant ces accueils de jour, le Foyer estimait qu'il s'agissait d'une activité complémentaire à l'hébergement et indispensable pour des publics considérés comme « inadaptés sociaux ».

C'est pourquoi il apparaît souhaitable aujourd'hui que le Foyer reprenne l'accueil de jour de RELAIS SOS faisant l'objet d'un agrément de l'État. Ainsi, le Foyer sera en mesure de proposer une offre de service diversifiée et adaptée sur la Ville de Lyon,

car l'accueil de jour de RELAIS SOS est situé dans le 8^{ème} arrondissement et répond à un réel besoin reconnu par les services de l'État et la Ville de Lyon. Comme pour la reprise des autres accueils de jour, réalisée au cours des années précédentes, le Foyer conserverait l'appellation « RELAIS SOS », et sa personnalité.

Il est bien entendu avec les services de la DDASS que, dans le cas d'une reprise par le Foyer, cet accueil de jour bénéficiera d'un financement de l'État et des Collectivités Territoriales, prenant en charge la totalité des frais de fonctionnement et que le Foyer n'aura pas à reprendre un éventuel passif.

Au terme de ce rapport, le Conseil d'administration tient à remercier très chaleureusement tous les salariés, les nombreux bénévoles, les donateurs et le Comité des Amis, qui, tout au long de l'année, apportent, chacun à leur manière, leur contribution permettant au Foyer de remplir et de développer ses missions, tout en conservant sa vocation consistant à manifester toute la sollicitude nécessaire à ceux qui sont dans la détresse et le besoin.

Le Conseil d'administration
19 mai 2006

Rapport d'activité

Exercice 2005

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a élaboré, année après année, un dispositif le plus complet possible pour assurer en premier lieu l'accueil en extrême urgence des hommes isolés et leur proposer ensuite une trajectoire d'insertion sociale. Fort dorénavant d'une dizaine de lieux d'accueil ou de services à destination des hommes isolés principalement, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri souhaite, depuis 2004, proposer une trajectoire similaire aux familles en errance par des étapes devant les mener à un logement autonome.

Il convient pour nous tous de respecter l'engagement de Gabriel Rosset qui a, dès les premières années, fondé son action sur l'accueil sans distinction de toutes les personnes sans abri. La S.A. d'H.L.M. qu'il créa en 1972 trouve, dès lors, une pertinence nouvelle avec son projet d'accueil des familles les plus défavorisées, repensé au vu des difficultés conjoncturelles.

L'ensemble de nos activités dont vous allez prendre connaissance pourrait laisser penser que la vie du Foyer suit un cours linéaire et un développement progressif.

Or, l'année 2005 restera marquée comme celle d'un changement important de son encadrement. Malgré cela, l'association a continué à assurer l'ensemble de ses missions, faisant la preuve d'une stabilité certaine due à une structuration efficace et rationnelle mais aussi à des Chefs de Service volontaires et engagés. Qu'ils en soient ici remerciés. Les événements vécus en ces premiers mois de 2006 (incendie du C.H.R.S. Eugène Pons, polémique orchestrée autour de la Résidence Le Bordeaux) doivent néanmoins nous inciter à la plus grande vigilance.

Si le Foyer a, sans conteste, amélioré ses infrastructures et ses dispositifs, il n'en demeure pas moins vrai que les hommes et les femmes accueillis présentent des parcours de vie extrêmement aléatoires, des comportements toujours plus complexes, des troubles toujours plus graves, nous obligeant vis-à-vis d'eux à une justesse de positionnement toujours plus difficile à trouver.

Il convient alors de rappeler que l'ensemble des services rendus à nos usagers n'est possible que par un engagement sans faille de l'ensemble des personnels de l'association. Qu'ils soient salariés, bénévoles, usagers en insertion, stagiaires parfois, je souhaite ici leur rendre hommage et leur exprimer notre satisfaction, notre estime, et dans certains cas notre admiration.

Alexandre FREDERICQ
Directeur



La Veille Sociale Téléphonique

Dispositif permanent et renforcé pendant l'hiver, la Veille Sociale est un service national d'accueil, d'orientation et d'écoute. En composant le **115**, l'utilisateur se voit, dès que possible, signalé et orienté vers une structure d'hébergement d'urgence.

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri en assure la gestion opérationnelle dans le Rhône en organisant un service fonctionnant, à la demande de l'État, **365 jours par an et 24 heures sur 24**.

Composée de 9 salariés en équivalent temps plein, la Veille Sociale Téléphonique connaît deux périodes d'activité bien distinctes, celle du Plan Froid et celle des mois de printemps et d'été. Il est peu de dire combien le service rendu est sans commune mesure entre ces deux périodes. Durant le Plan Froid, la Veille Sociale Téléphonique oriente les demandeurs vers près de **250 places d'hébergement** qui lui sont **réservées**, des dispositifs de soins, des permanences d'accueil, etc.

À la fin avril, le 115 ne joue plus qu'un rôle d'écoute et d'**observatoire de la précarité et de l'exclusion**, puisqu'il ne disposait plus en 2005 que de 10 places d'hébergement d'urgence réservées.

Il convient toutefois de noter les efforts réalisés par l'État qui ont permis d'augmenter sensiblement les places hivernales mais aussi la pérennisation de places d'hébergement destinées aux familles.

Gestionnaire depuis plus de dix ans, le Foyer a acquis une véritable compétence dans la réalisation de ce service qui traite plus de **90.000 demandes d'hébergement et d'orientation** chaque année, écoute et oriente plus de **13.400 usagers**, et est devenu le partenaire incontournable des institutions publiques et privées.

L'État a renouvelé sa confiance au Foyer en le confirmant comme **gestionnaire du 115** dans le nouveau dispositif ayant abouti en **mai 2006** à une **réorganisation** de l'ensemble de la **Veille Sociale**. Le Foyer a par contre abandonné sa participation aux équipages mobiles, chargés de la maraude et du transport.

365 jours par an

24 heures sur 24

90.000 demandes d'hébergement et d'orientation

13.421 usagers



Le Centre Gabriel Rosset

Accueillir en extrême urgence, mettre à l'abri, prodiguer les premiers soins, mais aussi orienter, assister des démarches, accompagner à des rendez-vous, soutenir les passagers en détresse psychique, telles sont, entre autres, les missions que se sont assignées les équipes du Centre Gabriel Rosset.

Fort de ses 148 places d'hébergement d'urgence, de ses 28 places en chambres, de ses 12 lits de repos, de son Pôle d'Accompagnement Renforcé, de ses **22 salariés** éducateurs, référents sociaux, infirmiers, agents d'accueil, de ses **200 bénévoles** prodiguant **accueil, écoute, accompagnement**, parfois des **soins** lorsqu'ils sont médecins ou infirmiers à la retraite, **tous participant à la réflexion et à la réalisation de son projet social**, le Centre Gabriel Rosset a, en 2005 :

- assuré **65.257 nuitées**,
- effectué **680 prescriptions médicales**,
- prodigué plus de **1.500 actes d'hygiène**,
- répondu à plus de **5.700 demandes de soins**,
- accompagné près de **300 passagers**,
- orienté plus de **100 passagers vers l'emploi ou le logement**,
- etc.

Premier centre d'hébergement d'urgence pour hommes isolés de la région, le Centre Gabriel Rosset a pu, tout au long de l'année, vérifier la pertinence de son positionnement en centre ville, de ses aménagements extérieurs et intérieurs redimensionnés, de son hébergement individualisé et de son accompagnement approfondi.

Il n'a toutefois pu, hélas, que constater l'accroissement du nombre de passagers souffrant de problèmes psychiques, de dépendance alcoolique ou toxicomaniaque, d'agressions physiques et une augmentation de la **durée moyenne de séjour** qui atteint dorénavant presque **40 jours**, soit **une augmentation de 75 %** en quatre ans.

Il convient de souligner le nombre toujours plus important de **passagers recevant ou ayant reçu des soins en hôpital psychiatrique** et se retrouvant sans hébergement.

65.257 nuitées

680 prescriptions médicales

1.500 actes d'hygiène

5.700 demandes de soins

Accompagnement
de 300 passagers

Orientation de plus de 100
passagers vers l'emploi ou le
logement

Le Centre Gabriel Rosset finit par devenir leur lieu de résidence principale, sans doute parce qu'ils y reproduisent une relation «soignant / soigné» mais surtout parce que **les places en structures adaptées**, appartements thérapeutiques ou foyers spécialisés **sont quasi inexistantes**.

Nous estimons actuellement que ce **public représente 60 %** des usagers du Centre Gabriel Rosset. Leurs conditions d'accueil devront être analysées et sans doute repensées en 2006.



Le 122 rue de Gerland

Proposant **pendant le Plan Froid** un hébergement identique à celui du Centre Gabriel Rosset, mais dans un cadre restreint permettant un traitement plus individualisé, **le 122 assure, pendant son ouverture estivale**, la prise en

charge d'hommes isolés ou de couples en cours d'insertion dont l'hébergement est prescrit principalement par les services sociaux de la Ville de Lyon.

Ainsi l'été, **103 personnes y ont été orientées**, représentant **3.063 nuitées** pour une durée **mooyenne de séjour de 23 jours** et un **taux d'occupation de 81 %**. Le 122 sert alors de «sas de décompression» pour des usagers pouvant se stabiliser et effectuer les démarches nécessaires à une formation, un emploi, une cure de désintoxication, l'accès à une maison de retraite ou de convalescence... Les résultats constatés sont très encourageants puisque **48 sorties positives** ont été réalisées au cours des quatre mois d'ouverture.

■ Hiver :

636 passagers

6.061 nuitées

■ Eté :

103 passagers

3.063 nuitées

48 sorties positives

Les Accueils de jour

L'Accueil « **La Main Tendue** » à Villefranche-sur-Saône, « **La Rencontre** » à Lyon Croix-Rousse et l'Accueil « **Saint-Vincent** » à Lyon Saint-Jean proposent, chacun selon leur spécificité, un accueil en journée à des populations diverses mais composées en majeure partie de personnes seules.

■ **La Rencontre**, ouvert du lundi au vendredi, propose collation, lavage du linge, douche, repas de midi, animation et écoute, accompagnement social sur demande par une conseillère sociale.

L'accueil convivial y est assuré par une quinzaine de bénévoles, les travaux de rénovation de la cuisine et des sanitaires ayant permis d'améliorer les conditions de réception du public.



41 usagers fréquentent en moyenne La Rencontre chaque jour, dont 14 % de femmes. 42 % des accueillis vivent dans la plus grande précarité, entre la rue ou un squat.

En 2005, ce ne sont pas moins de **9.371 passages enregistrés, soit une hausse de 11 %** de la fréquentation. La conseillère sociale a rencontré **189 personnes, dont 145 nouvellement connues**, souhaitant bénéficier d'un suivi.



La gestion de la violence verbale, voire hélas parfois physique, se pose toujours plus crûment en face d'une population en grande détresse psychique installée dans l'urgence sociale.

La collaboration avec les forces de police, la sensibilisation des riverains et le nécessaire respect de règles de fonctionnement, parviennent toutefois à prévenir des dérapages trop importants.

■ **L'Accueil la Main Tendue** est animé uniquement par une quinzaine de bénévoles caladois extrêmement impliqués depuis sa création en 2001, assurant 5 à 6 jours d'ouvertures hebdomadaire.



Ils ont enregistré, en 2005, une hausse de la fréquentation de **122 %, soit 7.303 passages** dont **22 % de femmes et 2 % d'enfants**. La majorité des accueillis vit en logements sociaux ou en foyers, recherchant une écoute, la possibilité de prendre une collation, de bénéficier d'un vestiaire. **2.293 colis alimentaires** ont été distribués et, depuis juin, **une douche à été installée ; elle est très fréquentée**.

Lieu très repéré et dont la légitimité est aujourd'hui acquise, L'Accueil la Main Tendue s'est agrandi et a ouvert un Bric à Brac en 2005 afin d'améliorer son financement.

■ Fonctionnant depuis plus de dix ans avec la communauté des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, **l'Accueil Saint-Vincent** a été repris par le Foyer en 2004 et continue à œuvrer pour un accueil des personnes en situation d'exclusion.

Ouvert 4 demi-journées par semaine depuis septembre 2005, sa fréquentation quotidienne varie de **40 à 100 personnes dont 20 % de femmes**. Un petit déjeuner, une collation copieuse sont proposés à des usagers dont la majorité sont des demandeurs d'asile isolés ou en couple.

Des travaux ont été effectués en 2005 et ont permis d'améliorer les services d'hygiène et de soins.

L'utilisation de la deuxième salle, réservée en 2004 à l'accueil de nuit, a permis la mise en place **d'animations collectives** (informatique, atelier photographie, écrivain public...).

La vingtaine de bénévoles qui se relaie régulièrement est assistée un jour par semaine par la conseillère sociale de La Rencontre qui assure des entretiens préliminaires pouvant mener à une orientation vers cet accueil de jour si nécessaire.

3 accueils de jour

26.922 passages

2.293 colis alimentaires distribués

Le C.H.R.S. Eugène Pons

A destination des jeunes de 18 à 28 ans, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.) Eugène Pons a renforcé son accueil des **usagers du Centre Gabriel Rosset ou du 122** qui représentent depuis mai 2005, sous l'impulsion de son nouveau Chef de Service, **90 % de ses usagers**.

En 2005, **le C.H.R.S. a accueilli 66 jeunes**. Si 63 sont de nationalité française, 35 d'entre eux sont des primo-arrivants dont les familles sont originaires du Maghreb. Cette population a augmenté en 2005, passant de 32 % à 53 %.

La classe d'âge des **20-24 ans représente 77 %** des jeunes accueillis en 2005 et celle des **25-28 ans reste stable à 20 %**.

Confrontée à des difficultés croissantes d'accès à la formation et à une situation de manque de logements persistante, l'équipe d'accompagnement peut toutefois se féliciter d'un **taux de sorties positives de 76 %** (logement et ressources).

Cette réussite notable sur l'ensemble des C.H.R.S. de l'agglomération est le corollaire d'une **durée moyenne de prise en charge de moins de six mois** tout aussi remarquable.

La dissociation géographique de l'accompagnement social et du lieu d'hébergement prouve encore une fois sa pertinence puisqu'elle permet dans chacun des lieux de se focaliser sur des objectifs bien distincts :

- **A la résidence Eugène Pons**, les résidents ont pu privilégier des contacts avec l'éducateur à la vie quotidienne, être sensibilisés à une meilleure alimentation, participer à des groupes d'expression...

- **Au 68 rue Sébastien Gryphe**, les référents ont pu les recevoir individuellement et à de nombreuses reprises, leur fixer des objectifs, préparer leur accès à l'emploi, dénouer des situations administratives complexes, instruire des droits sociaux nouvellement acquis.

Il faut noter également le long **travail d'appropriation de la loi de rénovation de l'action sociale**, dite loi 2002-2, que l'équipe du C.H.R.S. a fourni pour lui permettre, en cette nouvelle année, d'être en parfaite adéquation avec la commande publique et de disposer d'un projet de service, d'un livret d'accueil, d'un règlement intérieur, d'une procédure d'autoévaluation...

Enfin, le C.H.R.S. est dorénavant **inscrit durablement au sein de plusieurs réseaux** afin de pouvoir mieux affirmer sa capacité d'intervention mais aussi de **diagnostic et d'observatoire d'une population jeune peu connue et souvent mal perçue**.

Les axes de développement pour 2006 sont le renforcement du partenariat interne et externe, le développement des prestations d'insertion autour de la vie culturelle et citoyenne et l'inscription de tout objectif dans un temps prévu pour le réaliser.



66 jeunes

76% de sorties positives

Durée moyenne de prise en charge inférieure à six mois



Le Service Insertion

Le Service Insertion a également connu le renouvellement de son encadrement par la nomination d'une nouvelle Chef de service, d'un nouveau responsable des ateliers et du remplacement de deux des trois référents. Ils ont tous eu à cœur d'assumer la mission du service, proposer un parcours d'insertion sociale par une reprise d'activité en atelier, un accompagnement social global, des conditions d'hébergement et de restauration privilégiées, des actions d'animation et de loisirs.

Malgré ces changements, **le nombre d'Employés en Insertion et le nombre d'admissions sont restés stables** par rapport à 2004, avec une **occupation de l'hébergement proche de 92 %** et une **fréquentation des ateliers de 94 %**. Les usagers ont tous vécu des périodes plus ou moins longues d'errance. On retrouve parmi eux une homogénéité des points de fragilité : bas niveau scolaire ou de qualification, alcoolisations récurrentes et anciennes, périodes de dépressions avec couramment des séjours en psychiatrie, manque de lien social... Le parcours classique des usagers du service se résume souvent en une enfance difficile au sein de fratries nombreuses, frustes et pauvres, des emplois de main-d'œuvre, mariages et séparations, perte de contact avec les enfants, endettement, voire surendettement, perte de logement puis la rue et la précarité.

La **productivité des ateliers est demeurée stable**, permettant de maintenir ou de faire progresser notamment le tri de textile ou les activités de collecte et le **transfert de l'atelier polyvalent** sur un nouveau site de production, **quai Joseph Gillet à Lyon 4^e**, aura fortement mobilisé tous les ateliers pour un résultat très satisfaisant.

Si la fonction communautaire du service est acquise comme préalable, le retour à la vie ordinaire reste un objectif atteignable seulement souvent au bout de plusieurs années. Ainsi **l'accès au logement des usagers a progressé de 20 %** mais le nombre de sorties a, lui, été en régression. L'animation des temps libres prodiguée par un animateur, l'organisation de sorties et de séjours de vacances, la création d'un « salon de coiffure » et d'un réfectoire, l'inscription gratuite à des spectacles, restent un vecteur important de socialisation. Toutefois, les efforts constants de l'équipe n'empêchent pas toujours **le repli sur soi d'usagers** qui ont les plus grandes difficultés à se réunir sur des projets communs.

L'année 2006 voit s'achever des travaux importants, entamés à l'automne, qui regroupent les bureaux, le logement et le Nouveau Monde mais elle sera certainement celle d'une **réflexion** et d'une requalification **du statut des Employés en Insertion**.

Aux côtés des 69 Employés en Insertion, **51 hommes et femmes** ont également travaillé dans les ateliers, salariés en **contrats aidés, dorénavant dénommés C.A.É.** accompagnés spécifiquement par la **Mission Emploi Formation**. Ils y représentent 19 % des suivis, la majorité étant des résidents de la S.A. H.L.M. Gabriel Rosset. Au cours de cette année 2005, **l'implication de bénévoles** chargés de l'accompagnement à l'emploi, de la recherche d'employeurs ou, comme lors des années précédentes, du parrainage en entreprise, a été renforcée, permettant ainsi d'assurer **105 suivis, 74 mises à l'emploi et 15 intégrations en formation**.

69 Employés en Insertion

51 hommes et femmes
en contrats aidés

74 mises à l'emploi



Courant 2005, l'Association a regroupé ses activités d'accueil, d'accompagnement et d'animation au sein du Pôle Familles afin de regrouper les services «Logements d'Urgence» et «Action Familles».

Avec la mise en place de la trajectoire résidentielle par le logement, le Service « Logements d'urgence » a été amené à évoluer afin de s'inscrire dans cette trajectoire. C'est ainsi que la Résidence Le Bordeaux devient la première étape de cette trajectoire résidentielle, que l'Auberge de Jeunesse de Vénissieux, en amont, s'affirme comme structure d'hébergement des familles en extrême urgence et que le Service Action Familles est chargé de l'accompagnement social et des actions d'animation.

Le Service Action familles

L'année 2005 aura été celle de la mise en route du projet du Service Action Familles décliné en deux activités complémentaires :

- l'accompagnement des familles logées à la Résidence Le Bordeaux et à la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset ;
- les activités du service animation en direction des familles résidant dans ces cités.

Le fonctionnement du Service Animation n'a pas été modifié. La mise en place de l'accompagnement social des familles a été effective courant juin 2005.

L'accompagnement des familles

C'est en partant du constat que **l'accès et le maintien dans le logement** ne peuvent se faire qu'en **plusieurs étapes** pour certaines familles et des **difficultés conjoncturelles** pour accéder à un logement autonome, que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a conçu l'accompagnement des familles dans une **logique de trajectoire** avec différentes étapes.

Cet accompagnement s'adresse à des familles en difficulté, en situation régulière sur le territoire français, qui bénéficient de ressources mais sont privées de logement.

Pour sortir d'une situation d'hébergement d'urgence et pour leur permettre d'accéder à un logement autonome, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a mis en place trois étapes intermédiaires :

- un hébergement de courte durée à la **Résidence Le Bordeaux** dans un cadre semi collectif ;
- un hébergement temporaire dans un logement de l'une de nos **Antennes Familles** qui vont se situer dans 4 cités de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset (Villette d'Anthon, Villeurbanne, Mions, Caluire) ;
- l'accès à un logement autonome en tant que **locataire de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset**

Les différentes étapes de cette trajectoire ne sont pas systématiques pour les familles. L'accès au logement autonome est possible à tout moment et l'accompagnement reste individualisé, se déclinant ainsi :

- à la Résidence Le Bordeaux, un accompagnement basé en priorité sur la résolution des problèmes administratifs ;
- dans les Antennes Familles, un accompagnement basé sur l'appropriation du logement et la vie en collectivité au sein de la cité et du secteur ;
- dans le logement autonome de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset, un accompagnement de proximité dans le cadre de l'accompagnement social lié au logement.

Mise en place du partenariat avec l'O.P.A.C. du Rhône

En juin 2005, une convention a été signée entre l'O.P.A.C. du Rhône et le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri concernant la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset. Elle spécifie que **l'O.P.A.C. du Rhône assure la gestion locative** du patrimoine de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset et **le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri la gestion sociale.**

Ce partenariat permet de positionner en priorité les candidatures du Foyer et de donner notre avis sur les candidatures des autres réservataires en réalisant des diagnostics auprès de ces candidats.

A cet effet, des rencontres ont lieu à l'O.P.A.C. du Rhône tous les 15 jours pour préparer les commissions d'attribution logement.

C'est un temps fort pour les échanges dans cette logique de partenariat. En décembre 2005, une journée de travail a été organisée au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri avec les directeurs des agences O.P.A.C. du Rhône et le Service Actions Familles, à la fois pour présenter l'Association, méconnue par beaucoup, et pour échanger sur ce nouveau partenariat.

Résultats

- **23** diagnostics ont été réalisés à la demande de l'O.P.A.C. du Rhône.
- **60** familles ont été rencontrées et ont bénéficié d'informations sur la recherche de logement.
- **58** ménages ont été logés à la S.A. d'H.L.M. G. ROSSET.
- **27** familles ont été suivies pour accéder à leur nouveau logement.
- **2** familles ont intégré la première Antenne Famille à Villette d'Anthon.

60 familles rencontrées pour une orientation

58 ménages logés

27 familles suivies



Le Service Logement d'Urgence

L'Auberge de Vénissieux

Initiée lors du Plan Froid 2004-2005, l'utilisation de l'Auberge de Jeunesse de Vénissieux a été **reconduite** au début de l'hiver **2005-2006**. Si sa **proximité** et son accès direct par les transports en commun, mais aussi et surtout **l'organisation des chambres**, permettent l'accueil d'un public diversifié, elle est idéalement **agencée pour des couples ou familles**.

Cette formule d'hébergement semble répondre de **manière opérationnelle** à la prise en charge de familles avec enfants. Des moyens complémentaires ont été alloués à l'automne 2005, pour une **ouverture en journée** permettant aux familles de se reposer et de pouvoir effectuer des **démarches administratives** dans de bonnes conditions d'hébergement : recherches de logement, d'emploi, etc.

A cet effet, un travailleur social est chargé d'organiser des actions nécessaires à l'insertion des usagers : accompagnement social, rédaction de courriers, animation pour les plus jeunes...

Nous favorisons l'orientation des usagers vers des structures d'insertion par le logement ou l'emploi afin de promouvoir **un accueil dynamique** et non pas la captation d'un public démotivé.

Pour le **repas de midi**, les familles se déplacent vers le siège de l'association et son **réfectoire**, pour une prise en charge aux mêmes conditions qu'actuellement opérées avec les familles orientées par la DDASS.

L'Auberge de Vénissieux a connu chaque hiver un **taux d'occupation proche de 100 %**, soit environ **9.000 nuitées**. La durée d'hébergement est en baisse d'une année à l'autre : **14 jours** en moyenne par personne en 2004 contre **11 jours en 2005**.

On observe également cette année une légère baisse du nombre d'enfants accueillis et une **hausse du nombre de familles** avec moins

d'enfants à charge, du nombre de couples et de familles monoparentales. La proportion de familles « **demandeurs d'asile** » reste très forte. La difficulté réside moins dans l'organisation de son ouverture au public (les équipes du Foyer faisant preuve d'une expérience et d'une réactivité indéniables) que dans la fermeture de cette structure d'accueil conditionnée à celle du Plan Froid.

La Résidence Le Bordeaux

L'Association a souhaité ne **plus gérer de meublés d'urgence en diffus** mais organiser l'accueil des familles à la Résidence Le Bordeaux à partir de 2006. Au début de l'année 2005, le Foyer gérait 37 meublés d'urgence (28 en diffus, 9 à la Résidence Le Bordeaux), devant être définitivement résorbés en mai 2006.

La Résidence Le Bordeaux n'a pu être occupée que très partiellement tout au long de l'année à cause du **chantier important de réhabilitation** du bâtiment A. Les neuf familles encore hébergées ont progressivement été réorientées.

En 2006, le bâtiment B connaîtra à son tour une rénovation complète. L'**hébergement sera concentré sur le bâtiment A, d'une capacité d'accueil de 36 chambres**, dont l'exploitation est prévue dans le courant du premier trimestre 2006 afin de loger des familles et quelques hommes isolés du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

La Résidence Les Hortensias

La résidence Les Hortensias est agréée **Maison Relais** depuis l'année 2003. L'agrément a été **porté de 11 à 14 places pour 2005** en fonction des libérations d'appartements qui sont dorénavant **dédiés au logement des usagers du Service Insertion**, qui en assure l'animation. Deux locataires retraités « fragiles » – résidant dans l'immeuble depuis plusieurs années – seront maintenus dans le dispositif.

La Résidence Les Farges

Acquise au cours du quatrième trimestre, cette résidence composée de huit logements, allant du type 2 au type 5, est le lieu de résidence de **trois familles hébergées en extrême urgence** depuis deux ans.

Cette acquisition a pour projet de développer un **partenariat fort** avec le **Centre Social Saint-Just** intégré au sein de la résidence et fortement ancré sur le territoire du 5^e arrondissement.

Il compte plus de **600 adhérents**, et assure notamment des activités d'animation en direction de jeunes enfants et des actions de prévention et d'insertion pour les adultes de l'arrondissement, dont font partie les habitants actuels de l'immeuble, dans leur majorité **locataires assez anciens** – 17 ans en moyenne de présence au sein de cet immeuble.

50 places

Auberge de Venissieux

36 chambres

Résidence Le Bordeaux

14 places

Résidence les Hortensias

8 logements

Résidence les Farges

Le Service Animation

Les vacances familiales

Cet été, 42 familles de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset, soit **230 personnes**, sont parties en séjour semi-autonome en plein cœur des Landes, à 700 km de Lyon. Ces vacances se sont déroulées en **3 séjours de 10 jours, du 2 au 30 juillet**, encadrés par quatre animateurs, au camping de **Biscarosse Plage**, au bord de l'océan Atlantique, dans des mobil-homes de 5 à 6 personnes. Les familles ont profité notamment d'une piscine ainsi que de nombreuses activités proposées par le camping, venant s'ajouter à d'autres temps forts organisés par nos soins.

Ces vacances ont été proposées à des **familles**, dont la plupart sont en **grande difficulté économique et sociale**. La participation financière à ces séjours a été établie en fonction de leurs ressources, l'**objectif** étant d'en faire bénéficier prioritairement **les familles avec peu de revenus**. Les assistantes sociales de secteur ont été impliquées afin d'obtenir une aide financière pour le départ de ces familles. De plus, nombreuses sont les familles quasiment **incapables de se projeter et d'organiser à l'avance** de tels séjours sans l'aide appuyée des animateurs.

Des résultats obtenus très satisfaisants :

■ L'accès à des vacances en France et la découverte d'une **nouvelle forme de villégiature**, différente du traditionnel retour estival au pays d'origine pour les familles immigrées.

■ Le **renforcement des liens familiaux** qui, pour certaines familles, ont permis de se retrouver, pour d'autres, de vivre ensemble des moments forts et différents de leur vie quotidienne.

■ La **création de lien social** : durant chaque séjour, des temps collectifs ont été organisés au cours desquels les familles ont pu échanger entre elles, se rendre compte que des problématiques identiques les concernaient. Certaines familles ont d'ailleurs gardé des contacts et continuent de se voir.

L'avantage du camping réside dans le fait que les habitants de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset ont pu rencontrer d'autres familles d'origines ethnique, culturelle et sociale différentes et participer ensemble aux différentes animations organisées par le camping.

■ **Ces séjours sont également un outil de travail important qui nous permet :**

de mieux connaître les familles et les problèmes qu'elles rencontrent puisque nous vivons à leurs côtés durant 10 jours ; de mieux comprendre leur façon de vivre et de les voir évoluer dans un autre cadre que le quartier où elles habitent ; de pouvoir aborder différents thèmes qui les préoccupent : éducation, responsabilité des enfants et des parents, difficultés que rencontrent les familles monoparentales et surtout les mères seules...



Nous estimons avoir atteint nos objectifs, la **forte implication** des familles et leur désir exprimé de voir se **renouveler ce type de séjour** en sont pour nous la preuve.

Actions ponctuelles

En partenariat avec des associations (AXA Atout Cœur, OXYGÈNE, etc.), avec des centres sociaux, les mairies, le Service Animation a organisé tout au long de l'année plusieurs sorties avec en moyenne la participation de **25 enfants de différents quartiers par sortie**.

Le soutien scolaire

Pour la rentrée 2005, l'activité a pu fonctionner grâce à **60 bénévoles** intervenant auprès de **112 jeunes**, représentant une légère augmentation du nombre de bénévoles et une stabilité de jeunes suivis individuellement. Le nombre de jeunes suivis dans un cadre collectif a très légèrement diminué.

■ L'aide aux devoirs au sein des familles

L'aide aux devoirs a lieu au sein des familles lorsque nous n'avons pas de local commun résidentiel à disposition, ce qui est le cas sur de nombreux secteurs. Elle est réalisée par **38 bénévoles**.

Les bénévoles interviennent directement au domicile des familles. Cette forme d'intervention permet aux bénévoles de **connaître l'environnement familial** du jeune et d'avoir un **contact direct et régulier avec ses parents** sans s'y substituer mais en les impliquant au maximum dans la scolarité de leurs enfants.

Certains parents se sentent **éloignés de la structure « École »** parce qu'ils ne parlent pas ou peu le français mais aussi parce qu'ils ont l'impression de ne pas maîtriser ce domaine. Ils ont alors tendance à déléguer leurs fonctions aux bénévoles qui, s'ils le souhaitent, peuvent prendre contact avec les instituteurs ou professeurs mais toujours en ayant l'aval des parents et en les sollicitant pour qu'ils se déplacent auprès de l'établissement.

■ L'aide aux devoirs en collectif

Les équipes bénévoles sont constituées depuis **plusieurs années** et interviennent dans des Locaux Communs Résidentiels destinés à cet usage dans plusieurs cités : Caluire / La Rochette, Saint-Cyr au Mont d'Or / La Chaux, Dardilly / Les Longes...

Étant donné le nombre important de demandes pour la rentrée scolaire 2005 et le nombre insuffisant de bénévoles pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces demandes, **l'activité dans les locaux de la Résidence Le Bordeaux** a été maintenue avec, pour objectif, **de regrouper plusieurs jeunes pour travailler ensemble**, éviter de mobiliser un bénévole par jeune et de favoriser leur mobilité.

Bien que parfois confrontés à un manque de mobilité des jeunes, essentiellement à La Résidence Le Bordeaux, **22 bénévoles** continuent de proposer leur aide à **58 jeunes en âge d'être au collège**.

60 bénévoles

112 jeunes suivis
pour du soutien scolaire

Vacances familiales pour
230 personnes

Rapport du trésorier

Exercice 2005

Le compte de résultat

Le **compte de résultat** montre la permanence des activités, des ressources propres et une productivité sensiblement améliorée en 2005 par rapport à 2004.

Le **montant global des ressources de fonctionnement** s'élève à 6.734 milliers d'euros (K€), en augmentation de plus de 3 %.

Les **subventions** représentent environ 52 % de nos ressources, et montrent en 2005 un effort de l'État et des collectivités territoriales.

Les **produits d'activités** ont progressé de 10 % grâce aux Bric à Brac de Vaise et de la Guillotière, ainsi qu'aux Journées d'entraide, en progression tous les trois d'environ 20 %.

Les **dons et quêtes**, qui totalisent 1.231 K€ font une progression de 162 K€ **hors Arbres de la Solidarité**. Ceci malgré un début d'année très difficile dû notamment au tsunami en Asie du Sud-Est.

Les **charges de fonctionnement** augmentent faiblement : 147 K€ (2,2 %).

Le **résultat de fonctionnement** présente un déficit réduit de moitié de 105 K€ à 49 K€.

Grâce aux **produits financiers** (113 K€), le **résultat courant est équilibré (+ 64 K€)**, ce qui marque une amélioration de la gestion puisqu'en 2003 le résultat courant était déficitaire, et tout juste équilibré en 2004.

Les **produits exceptionnels**, 200 K€ représentent essentiellement des dons ou legs affectés aux investissements, ainsi que le produit de la cession partielle de la cité « l'Indiennerie » à St-Cyr au Mont d'Or.

Grâce à ces produits exceptionnels, le résultat de l'exercice ressort à 264 K€.

L'**opération « Les Arbres de la Solidarité »** figure ici pour 290 K€. A ce sujet, il convient de rappeler que cette ressource est destinée à financer des actions sociales caritatives et non des déficits découlant d'actions ayant le caractère de service public.

C'est pourquoi, en 2005, il a été décidé de comptabiliser ce montant en produit exceptionnel, alors qu'il figurait en 2004 pour 320 K€ dans la rubrique « Dons et Quête ». Cette somme sera affectée sur 2006 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'Administration.

Une provision, également exceptionnelle pour fonds dédiés a été constituée pour le même montant.

	2005	2004	variation
Produits de fonctionnement			
Subventions activités	3 466	3 184	282
Subventions emplois aidés	393	391	2
Produits d'activités	1 211	1 096	115
Dons & quête	1 231	1 389	-158
Autres produits	433	471	-38
Total recettes	6 734	6 531	203
Charges de fonctionnement			
Charges de personnel	3 756	3 644	112
Charges externes	2 219	2 235	-16
Impôts et taxes	133	84	49
Amortissements et provisions	675	673	2
Total dépenses	6 783	6 636	147
Résultat de fonctionnement	-49	-105	56
Résultat financier	113	108	5
Résultat courant	64	3	61
Résultat exceptionnel	200	757	-557
Résultat de l'exercice	264	760	-496
	Excédent	Excédent	

Le Bilan

Les immobilisations nettes augmentent de 2.552 K€, principalement en raison de l'achat de l'immeuble « les Farges » à Lyon 5° et des travaux en cours de la résidence « le Bordeaux ».

La trésorerie est en baisse de 493 K€, du fait de ces investissements, ce qui entraîne également une diminution du fonds de roulement, qui se trouve ainsi ramené de 4.201 K€ à 2.789 K€.

Le Fonds Associatif a augmenté de 35 K€ suite à l'apport partiel d'actif réalisé dans le cadre de la reprise de l'Accueil de Jour St-Vincent par le Foyer.

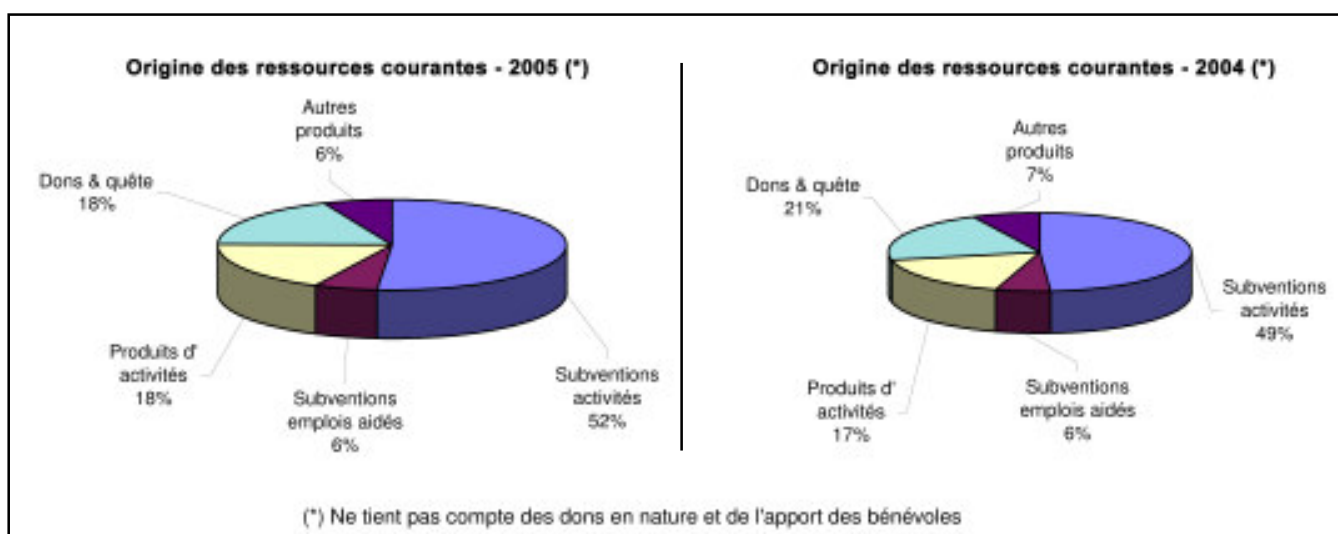
ACTIF			PASSIF		
	2005	2004		2005	2004
Terrains	2 303	2 131	Fonds associatif	15 830	14 194
Constructions	4 635	4 203	Résultat	264	760
Autres immobilisations	6 367	4 419	Fonds permanents	16 094	14 954
Total immobilisations	13 305	10 753	Provisions	712	741
Disponibilités	9 674	10 167	Fond dédiés	3 244	2 940
Autres Actif circulant	1 175	1 569	Emprunts	2 089	2 232
Total actif	24 154	22 489	Autres dettes	2 015	1 622
			Total passif	24 154	22 489

L'affectation des ressources

Le coût restant à la charge du foyer pour les actions sociales après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de **1.317 K€** se répartissant pour l'essentiel comme suit :

	2005	2004
Pour le Centre Gabriel Rosset	683 K€	773 K€
Pour l'Insertion (*)	75 K€	190 K€
Pour l'Action Familles	265 K€	235 K€
Pour le C.H.R.S.	65 K€	86 K€
Pour les Accueils de Jour	171 K€	125 K€
Pour la Veille Sociale	58 K€	37 K€
Total	1 317 K€	1 446 K€

(*) NB : Le coût des ateliers d'Insertion a été réparti entre les différents services employant du personnel en insertion (par exemple la collecte et le tri aux Bric à Brac...) pour 421 K€



Jean VILLERMOZ
Trésorier

Souffrance ordinaire, souffrance pathologique

et prise en charge (II)



Dans un premier article (L'Arche, n°211, pp. 12-13), Vincent Charvolin, psychologue-référent au Service Insertion du Foyer, esquissait une typologie des « isolés » accueillis rue Père Chevrier et s'interrogeait sur les causes et la nature de la « souffrance ordinaire ».

Dans le présent article, il aborde le problème de la « souffrance pathologique », en particulier telle qu'elle se manifeste chez les exclus du système social, en insistant sur le traumatisme à l'origine de cette exclusion.

La souffrance pathologique

A l'inverse de la souffrance « ordinaire », la souffrance devient pathologique quand elle est en excès, quand les états de mal-être (vécus d'angoisse, de dévalorisation, de culpabilité...) sont trop importants et lorsque les excitations traumatiques, la violence débordent et ne peuvent être canalisées, quand l'acuité et la multiplicité des symptômes sont gênantes dans la vie de tous les jours, quand les mécanismes de défense, d'adaptation, de régulation interne sont défaillants...

Nous pouvons parler d'un degré ultime de détresse psychique dans les cas où la souffrance est extrême, renvoyant aux peurs primitives, au chaos, à l'agonie, aux angoisses d'abandon, aux états catastrophiques, de sidération, aux mouvements de violences archaïques... que ne peut juguler le système « bio-psycho-social » de la personne.

Face à la précarité et à l'exclusion, Jean Furtos, clinicien psychosocial, distingue chez les sujets différentes zones de vulnérabilité psychique; ces facteurs de souffrance, allant du moins sévère au plus profond, sont liés à la perte des objets et à leur valeur symbolique.

■ **Dans la « zone 1 »**, il range les personnes qui vivent convenablement et restent susceptibles d'anticiper un avenir possible malgré des pertes : quoi qu'il arrive, elles pensent qu'elles s'en sortiront. Il précise que cette anticipation positive n'évite pas pour autant de souffrir mais qu'elle n'empêche pas non plus de vivre, parce qu'elle permet l'acceptation de perdre des objets et d'en investir d'autres.

■ **La « zone 2 »** est caractérisée par une précarité exacerbée : celui qui a peu perdu, ou n'a rien perdu sur le plan matériel commence à avoir peur de perdre : une perte de confiance en lui-même, en l'autre qui confirme sa propre existence, en l'avenir qui devient menaçant. On assiste à une atténuation des désirs, des projets et des rêves qui appellent normalement à continuer de « transmettre ». Certains nomment ce triple mouvement « le syndrome du survivant ». La souffrance ici commence d'empêcher de vivre, génère un malaise qui atteint la qualité de la vie et marque en fait un léger processus de mélancolisation, accompagné parfois de dévalorisation et de culpabilité.

■ **La « zone 3 »** inclut, pour l'auteur, les personnes qui ont perdu des objets sociaux et sont entrés de ce fait dans un processus croissant de vulnérabilité : la honte, le découragement, l'inhibition vont constituer ce que J. Maisondieu appelle la « trilogie de l'exclusion ». Nous sommes dans un cas de figure d'une grande plasticité où toute personne réagit rapidement tant par rapport à ce qui va bien qu'à ce qui va moins bien.

« On voit alors émerger une grande souffrance psychique souvent déplacée, plus ou moins occultée et déniée, ainsi que l'expression de symptômes liés à des vécus de violence et d'exclusion »

■ Avec la « zone 4 », nous franchissons un seuil critique : la personne a perdu le sentiment d'exister et se coupe du monde et des autres pour ne pas avoir à éprouver la souffrance extrême (terreur, désespoir...). A ce stade, l'exclusion sociale se double du phénomène inverse d'auto-exclusion, qui doit être considérée comme une aliénation, le narcissisme étant soumis à la pulsion de mort avec un désinvestissement des représentations. Apparaît alors une véritable clinique de la désaffiliation et de la survie psychique.

Bien entendu, des glissements, des passages se produisent entre ces catégories, qui ont une simple valeur indicative. Cette classification nous aide toutefois à répertorier des états psychiques différenciés en lien avec des indices d'exclusion et de précarité.

Souffrances pathologiques chez des personnes Sans Domicile Fixe (1ère partie)

De nombreuses personnes qui arrivent dans nos structures se situent, selon ce descriptif, dans la « zone 2 » et dans la « zone 3 ». Elles ont connu ou viennent de connaître diverses épreuves et crises sur le plan familial, professionnel, sociétal. Dans leur histoire, deuils, séparations, maltraitements, violences diverses, secrets de famille, déracinement et exil, rejets de toutes sortes... n'ont pu être suffisamment élaborés. Tout cela produit de la déliaison psychique et sociale, de la désaffiliation; mais, parallèlement, l'absence de lien et de socialisation génère du mal-être, à la limite de la souffrance pathologique.

On voit alors émerger une grande souffrance psychique souvent déplacée, plus ou moins occultée et déniée, ainsi que l'expression de symptômes liés à des vécus de violence et d'exclusion. Apathie, hyper-dépendance, inhibitions affectives et cognitives, somatisations, vécus d'angoisse, de honte, de culpabilité, manque affectif, repli, désespérance, agressivité, nervosité, excitabilité... sont observables. Ces troubles sont à relier à des carences, à des défauts sur le plan de la structuration psychique, combinés généralement à des événements familiaux, éducationnels, environnementaux éprouvants et même quelquefois traumatisants.

Deux illustrations cliniques

■ **La première observation concerne le mode d'entrée d'une personne dans un processus de désocialisation suite à un cumul de difficultés.**

Contexte :

Monsieur B. était cadre supérieur, marié, père de famille. Il vivait plutôt bourgeoisement, indemne jusque -là d'une réelle souffrance psychique jusqu'à son licenciement économique. A partir de là,

des événements malheureux vont s'enchaîner, s'intensifier de manière dramatique.

Fatalité ou destin ? En tout cas, Monsieur B. ne retrouvera pas d'emploi, s'endettera faute d'oser faire à temps les aménagements drastiques qu'impose sa nouvelle situation.

Il va découvrir que sa femme le trompe (vécu de trahison blessant). Celle-ci finira par demander le divorce. Elle obtiendra la garde des enfants et conservera le logement dont ils étaient propriétaires. En quelques mois, cet homme se retrouve hébergé chez des amis, puis sans abri, n'ayant pour toute ressource qu'une allocation de survie qui ne lui permet pas de payer une pension alimentaire ni d'exercer un tant soit peu dignement son rôle de père.

Un soir, il vient frapper à la porte du Foyer et demande timidement un « dépannage », ainsi que quelques tranquillisants pour dormir.

Analyse :

Que s'est-il produit chez Monsieur B. ?

La perte d'emploi a entamé profondément son estime de soi et compromis son équilibre général, ce qui va générer de la souffrance. Sa perte d'identité professionnelle bouleverse ses relations de couple et familiales ainsi que le champ social.

Monsieur B. perdra son pouvoir économique et son statut. Il sera déchu de son image de père vis-à-vis de lui-même et disqualifié par rapport à un entourage rejetant, ce qui sera chez lui source d'insécurité, d'angoisse. Mais surtout, à ce moment-là, émergera un sentiment de honte mêlé à de la culpabilité. Il avait en effet promis à son père, maintenant décédé, que sa vie serait une réussite professionnelle exemplaire. Ce pari ne pourra être tenu. Cet idéal auquel il s'était accroché pour faire honneur à sa famille ne sera pas atteint, ce qui provoque chez lui beaucoup de remords.

Suite à cette chute progressive, vécue comme trahison familiale, sera réactivée la blessure liée à la mort de son père, personnage qu'il avait admiré et dont il semble, à travers son échec personnel, avoir terni l'image. Dans un mouvement d'auto-accusation et de dépréciation, Monsieur B. subira une forme de désocialisation, de lâcher prise sans toutefois manifester d'idées suicidaires. On pourrait peut-être parler ici de l'apparition d'un masochisme inconscient forcené, signant une forme de névrose d'échec réactionnelle par rapport à une pression et une ambition personnelles trop importantes, inhérentes au poids de l'héritage familial. Monsieur B. a sans doute préféré se punir plutôt que d'avoir à rembourser la dette symbolique contractée à l'égard de son père.

Vincent Charvolin
À suivre

« Il fallait qu'elle garde ce parfum pour le jour de mon ensevelissement. »

Jn 12 7

La Résurrection **un parfum subtil...**

Au moment de l'entrée de Jésus à Jérusalem, la foule trépignait de joie.
Devant le palais de Pilate, la multitude criait « À mort ».
Au passage du condamné, des femmes pleuraient.

Face à Jésus crucifié, des passants ricanent.

Au pied de la croix, trois femmes et un homme reçoivent le dernier message d'amour.

Mais quand le tombeau s'ouvrit, personne ! Où est la garde ?

Ni « Halte là »... Ni « On ne passe pas ». Personne.

Pas de fracas, pas de bruit. Ni trépignement, ni hurlement.

Des anges silencieux prient l'un à la tête l'autre au pied du corps disparu,

Dans la nouvelle alliance, comme dans l'ancienne, Dieu est présent dans l'absence.

Une sorte de désert-source.

Le sépulcre neuf, taillé dans le roc, est vide et les linges rituels rangés.

Plus tard... des rencontres : c'est vraiment Lui, mais autrement !

Ni étreinte ni contrainte, la foi : une expérience très pure, d'un grand prix, forte et ténue.

Sur le témoignage de quelques-uns, beaucoup croient.

Le Ressuscité les habite, les structure, les libère, les rassemble.

Des communautés naissent à Jérusalem, ailleurs et au loin.

Une vibration subtile se répand comme un parfum léger et profond, insaisissable et indispensable comme l'air.

Bonheur intangible, réel et diffus, indescriptible, impossible à cerner.

Atmosphère nouvelle qui change tout et donne des mots pleins et inusités à la vie ordinaire.

Chacun parle sa langue maternelle, tous entendent et s'étonnent.

Point de limite, pas de barrière mais un événement pour le monde.

Ce qui se passe au petit matin, là-bas, à la limite du secret, devient un bien commun disponible à ceux qui l'accueillent et le font leur.

À cause de Dieu la senteur répandue par amour se propage sans s'affadir. Elle inquiète et rassure.

Tout est fin, perspicace, sagace, comme une intuition de vérité qui entête, échappe, glisse, s'impose, imprègne et élargit à l'infini.

« Marie avait pris une livre de parfum très pur et de grand prix, elle VERSA le parfum sur les pieds de Jésus... »

la maison fut REMPLIE par l'odeur. »

Jn 12 3

Résurrection

Paul, apôtre aux confins du paganisme, ajoute :

« Grâce soit à Dieu qui, par le Christ, nous emmène en tout temps dans son triomphe et qui, par nous, répand en tous lieux le parfum de sa connaissance. De fait nous sommes, pour Dieu, la bonne odeur du Christ... odeur de vie qui conduit à la vie. »

2Co 2 15-16

Christian Montfalcon
mars 2005

Aider, c'est possible

Bénévole au Foyer

Les besoins du Foyer permettent à chacun, suivant ses compétences, d'intégrer un service.

Vous pouvez :

- ① animer, préparer ou vendre, dans l'un des cinq **Bric à Brac**,
- ② avec les infirmiers, entourer les malades séjournant dans les « **Lits de Repos** »,
- ③ participer à l'animation culturelle et ludique des **Employés en Insertion**,
- ④ **accueillir et servir**, de nuit ou de jour, les personnes en très grande difficulté,
- ⑤ nous seconder dans les **tâches administratives** (bureautique, téléphone ...),
- ⑥ renforcer les équipes de **Collecte** de vêtements et objets divers (chauffeurs, etc.),
- ⑦ vous passionner pour notre **communication**, être correspondant du Foyer dans votre paroisse, votre quartier,
- ⑧ assurer le **soutien scolaire** d'un enfant,
- ⑨ **accompagner** de jeunes adultes dans leur recherche d'emploi,
- ⑩ visiter les familles qui emménagent dans un appartement de la **SA d'HLM Gabriel Rosset**,
- ⑪ « bricoler » dans les « **Meublés d'Urgence** »,
- ⑫ accueillir et servir le public bénéficiaire du **Vestiaire**,
- ⑬ participer à la **quête annuelle**.

Les Dons

De votre vivant, vous pouvez effectuer une donation, notariée ou non, exonérée de droits et appuyée sur la fiscalité des dons aux organismes non lucratifs d'aide aux personnes en difficulté :

■ Pour les particuliers

Tout don au Foyer bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 479 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les quatre années suivantes.

■ Pour les sociétés

Réduction d'impôt de 66 % du montant du don dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires. L'excédent de la réduction est reportable sur les quatre années suivantes.



Tout don en faveur du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, association reconnue d'utilité publique, bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal vous est adressé au début de l'année suivante.

Nos fichiers de donateurs sont confidentiels et ne sont jamais communiqués à un tiers.

Les Legs



Association reconnue d'utilité publique le 15 mars 1957, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri peut recevoir tous les legs immobiliers et mobiliers, en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession.

En l'absence d'héritiers directs, vous pouvez lui transmettre par testament tout ou partie de votre patrimoine. Vous pouvez disposer de ce patrimoine en faveur d'un ou plusieurs légataires.

Il convient alors de parfaitement identifier les biens que vous souhaitez voir attribuer à chacun d'eux ou de fixer un pourcentage de répartition pour l'ensemble de la succession. Il est possible de prévoir une clause particulière pour la délivrance d'un legs (par exemple, l'entretien d'un caveau familial). S'il existe des héritiers, vous pouvez toutefois disposer d'une partie de vos biens (quotité disponible).

Un testament est révocable ou modifiable à tout moment.

Votre notaire vous conseillera sur la forme à donner à votre testament et sur les précautions à prendre pour assurer le respect de vos dernières volontés.

■ Contrat d'assurance-vie

Il vous est possible de souscrire un contrat d'assurance-vie au profit du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Consultez pour cela votre assureur, votre banquier ou votre notaire.

Le Foyer, une escale dans la galère

Aider, c'est possible

www.fnds.org

Photo Jean-Philippe Ksiazek

Coupon à retourner au **Foyer Notre-Dame des Sans-Abri** : 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

Avec 20 euros seulement, une nuitée et un peu d'espoir pour un sans-abri.

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. bureau : _____

Tél. domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite aider financièrement le Foyer :

- ci-joint **chèque** de _____ euros,

Je suis intéressé par une **activité bénévole** dans l'activité suivante : _____

Je souhaite m'**abonner** ou me réabonner (8 € pour 4 numéros).

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est une association reconnue d'utilité publique. Tout don au Foyer bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don**, dans la limite de 479 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les quatre années suivantes. **Voir au dos pour toute information complémentaire.**

Prélèvement mensuel

Joindre un RIB

N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier **Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri** - 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différé directement avec le créancier.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre _____ €

Ma banque

Nom de ma Banque : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Etablissement Guichet N° du compte Clef RIB

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date

Signature

En 2005, l'accueil des passagers au Foyer a représenté environ 175 000 nuitées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers.